

EXTRAIT DU REGISTRE

AP Prefecture

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211601687-20210712-20210702D-DE

Reçu le 13/07/2021

Nombre de conseillers 15

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil vingt-et-un

Le 12 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2021

PRÉSENTS : MMES CHARLES – LESENNE – POT – SCHROEDER – TABEL

MM. BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESLANDES – HUBERT – SUTRE

EXCUSÉS : MME GUÉRIN – MM DESCLIDES – JUANOLA

ABSENTS : MME STAËL – M LEROY

POUVOIRS : MME GUÉRIN a donné pouvoir à M BOIVENT

M DESCLIDES a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

Madame Anne TABEL a été nommée secrétaire.

2021-07-02 D

OBJET : SIVOS – Convention transport 2021-2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Jauldes agit en tant qu'autorité organisatrice de second rang en matière de transport scolaire à destination des écoles de Jauldes et de Coulgens.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que par la délibération n° 2016-12-05 D la commune de Jauldes a confié au SIVOS les prestations de transport scolaire.

Monsieur le Maire précise que la convention actuelle arrive à échéance au 31 août prochain et qu'il convient de renouveler ses effets.

Monsieur le Maire donne lecture de ladite convention et propose de renouveler la convention de prestations de services sur la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ladite convention et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les différents documents.

Fait à Jauldes, le 13 juillet 2021

Le Maire

Sébastien BOIVENT

